

faites par l'Impératrice de Russie, « Que «
 quoiqu'il arrive, elle persistera inébranlable-
 ment dans la résolution de remplir au pied «
 de la lettre les engagements contractés avec «
 ses Alliés. » Avant de passer aux Armées, il
 est à marquer pour nouvelle de mise, que la
 Cour vient de supprimer le Collège connu sous
 le nom de *Maréchalat du Pays*. A ce Collège
 on en substitué un autre, composé d'un Prési-
 dent, d'un Vice-Président & de dix-huit Asses-
 seurs. Celui de la Réprésentation est transfor-
 mé en un Tribunal qui a titre de *Régence de
 la Basse-Autriche*. Le Comte de Schrattenbach
 y préside comme Gouverneur, & les Barons de
 Managetta & de Beck en remplissent les fonc-
 tions de Vice-Gouverneur & de Chancelier.
 L'installation en est faite : Les Comtes de Bren-
 ner & de Pergen, Président & Vice-Président
 du Collège réformé, conservent leurs qualités
 & leurs pensions pendant leur vie.

B O H E M E.

Par une manœuvre concertée le Prince Henri
 de Prusse a percé de la *Saxe* dans ce Royaume
 le 15. Avril, & s'est porté jusqu'à *Commotau*
 dans le Cercle de *Sautz*. Le Corps considéra-
 ble de troupes, qu'on met à 30000 hommes &
 que ce Prince commande, a fait des marches
 forcées ; il attaqua le poste de *Sebastians Berg*,
 il franchit les abbatis, après que le peu de
 monde qui y étoit se fut bien défendu, & il
 replia les postes avancés des Autrichiens. La
 Cavalerie Prussienne ayant débouché en même-
 tems par les Bois dans la Plaine, elle prit à dos
 deux Bataillons des Régimens de *Königsfegg*
 &